

Séance publique du 5 août 2024

Date de l'annonce publique : 29/07/2024

Date de la convocation des conseillers : 29/07/2024

Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi gnoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	2	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller DAMY ; Reding, Edy (conseiller), procuration donnée au conseiller FISCH.
Absences	2	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère) - Reding, Edy (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-08-05 - 1.01	
Point de l'ordre du jour	1.01	
Objet	Attribution de congé politique supplémentaire	

Le conseil communal,

Considérant que par règlement grand-ducal du 24 juillet 2024, le règlement grand-ducal du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux a été modifié à compter du 1^{er} août 2024, pour augmenter le contingent global du congé politique supplémentaire alloué au conseil communal ;

Considérant que le bourgmestre dispose désormais par le même règlement grand-ducal d'un contingent de congé politique de 40 heures par semaine ;

Considérant que suite à l'entrée en vigueur de cette réglementation, il y lieu de procéder à une nouvelle répartition du supplément de 15 heures de congé politique pour les conseillers communaux ;

Considérant qu'il est proposé de répartir le supplément entre les conseillers-ères suivant-e-s : Lourenço ; Ballmann ;

Vu le règlement grand-ducal du 25 avril 2012 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De répartir le supplément de 15 heures de congé politique par semaine entre les conseillers suivants :

Membre du conseil	Supplément
Angelo Lourenço	9 heures
Bettina Ballmann	6 heures
Total	15 heures

Un certificat portant la date de délivrance et renseignant sur le nombre supplémentaire d'heures de congé politique accordé sera délivré aux bénéficiaires sur base d'une expédition conforme de la présente.

■

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 5 août 2024

Référence

CC.2024-08-05 - 1.01

Point

1.01

Objet

Attribution de congé politique supplémentaire



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 6 août 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,